



Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 031 DU 25/07/2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 019 / AOND/CAY 1^{er} /CIPM/2025 DU 24/06/2025

POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)	
AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un seul de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.</p> <p>Les critères éliminatoires concernent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;- non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission qui entraîne l'élimination directe à l'ouverture) ;- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;- non-respect d'au moins 70% des critères essentiels- absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique présentant les consommables ;- non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Marchés Publics durant les trois (03) dernières années ;- absence de la lettre de soumission ;- absence de la charte d'intégrité ;- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental	<p>Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un seul de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.</p> <p>Les critères éliminatoires concernent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;- non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission qui entraîne l'élimination directe à l'ouverture) ;- non-production au-delà du délai de 48h de la CDEC- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;- non-respect d'au moins 70% des critères essentiels- absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique présentant les consommables ;- non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Marchés Publics durant les trois (03) dernières années ;- absence de la lettre de soumission ;- absence de la charte d'intégrité ;- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental

- BANQUES

1. Afriland First Bank
2. Banque Atlantique
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)
4. Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
5. CITI Bank
6. Commercial Bank of Cameroon
7. Ecobank
8. National Financial Credit Bank
9. Société Camerounaise de Banque au Cameroun
10. Société Générale de Banque au Cameroun
11. Standard Chartered Bank Cameroon
12. Union Bank of Cameroon
13. United Bank for Africa.
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12962 Yaoundé
15. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4593 Douala;
16. BANGE BANK CAMEROUN (BANGE CMR);
17. Credit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA - Bank), BP :30 388, Yaoundé ;
18. La regionale Bank, BP : 30 145 Yaoundé, Tél : (+237) 222 22 02 39

II- Compagnies d'assurances

1. Chanas assurances;
2. Activa Assurances
3. Atlantique Assurances S .A., B.P. 2933 Douala ;
4. Zénithe Insurance S.A. ;
5. Pro-Assur S.A. ;
6. Aréa Assurances S.A, B.P . 1531 Douala ;
7. Bénéficial General Insurance S .A., B.P. 2328 Douala ;
8. CPA S.A., B.BP. 54Douala ;
9. NSIA Assurances S.A., B.P. 2759 Douala ;
10. SAAR S.A., B.P. 1011 Douala ;
11. Saham Assurances S.A., B.P. 11315 Douala

NB : Cette liste étant évolutive, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage devra s'assurer lors de l'élaboration du DAO qu'il s'agit de la dernière actualisation du Ministre en charge des finances.

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

Yaoundé, le 25/07/2025





